

Amériques son désir d'agir dorénavant comme acteur hémisphérique de plein droit. Depuis lors, le Canada a pleinement assumé ce rôle tant sur le plan bilatéral que multilatéral. Dans le cadre des activités de l'OÉA en particulier, les représentants canadiens ont été particulièrement actifs dans de nombreux secteurs, notamment la promotion de la démocratie, le maintien de la paix et les changements administratifs au sein même de l'organisation.

Mais le véritable test quant au sérieux de l'implication du Canada dans la région, du point de vue de l'ensemble des gouvernements des Amériques, risque bien de se produire dans le cadre des négociations devant mener à l'établissement d'une zone de libre-échange continentale. Car les enjeux de ces négociations sont fondamentaux pour les pays de la région et en particulier pour les États-Unis et les grands pays d'Amérique du Sud qui affichent au départ des points de vue opposés sur un certain nombre de sujets. Le gouvernement du Canada devra ainsi ajuster sa stratégie de négociation en conséquence tout en tenant compte également des objectifs plus larges de sa politique étrangère à l'égard des Amériques.

Ce document a été conçu à titre d'aide et non de substitut à la décision gouvernementale. Il ne s'agissait donc pas ici de défendre une option ou de privilégier une stratégie mais plutôt d'identifier adéquatement les agencements d'objectifs possibles et d'en préciser les avantages et les inconvénients. Le but était donc de fournir matière utile à réflexion pour les décideurs concernés. Nous espérons avoir atteint cet objectif.